

## **Golf Scolaire**

### **Rubrique « Le fonctionnement des actions »**

Un cycle sportif dans le primaire se déroule sur six séances, souvent une par semaine. En ce qui concerne les horaires, ils sont souples puisqu'à fixer avec le Professeur des écoles de la classe une fois le contact pris. Le moniteur de golf doit prévoir deux interventions :

- la première séance pour lancer l'action, sur un stade, un pré herbeux... bref, tout terrain à proximité de l'école qui se prête à la pratique du golf.
- la dernière, laquelle doit avoir lieu sur un golf.

Les 4 autres séances (de 2 à 5) sont assurées par le Professeur des écoles qui peut toutefois appeler à l'aide si besoin. Il est prévu que le moniteur de golf apporte lors de la première séance un exemplaire du livret «P'tit golf » pour le Professeur des écoles et un exemplaire du livret « Respectons le golf » par élève.

Ces documents sont téléchargeables sur le site de la Fédération française de golf : voir : « lien ».

A l'issue du cycle de formation, et uniquement pour les enfants ayant assisté à la dernière séance sur golf, est remis à chacun d'entre eux un « passeport drapeau vert » qui leur permettra, au cas où l'élève désirerait poursuivre le golf dans une école de golf d'un club, de se procurer gratuitement le « carnet du jeune golfeur ». Celui-ci permet de suivre pas à pas l'évolution du jeune golfeur (passage des drapeaux successifs) : [..FFG\nouveau Passeport DRA VERT.pdf](#)